

# LVMH

---

## MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

### **LVMH : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2013**

Paris, 20 mars 2014

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de son document de référence 2013 dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Ce document a été déposé le 19 mars 2014 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Documentation du site Internet de la Société ([www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr)).

Le document de référence inclut notamment :

- le rapport financier annuel ;
- les rapports du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.